

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la Commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle

A.M. 08-11-2024

M.B. 03-12-2024

La Ministre de la Culture,

Vu le décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs modifié par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle modifié par le décret du 25 juin 2020, les articles 3, 4, 60, 61 et 68 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juin 2014 portant exécution du décret du 03 avril 2014 visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 mai 2019 portant exécution du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

Vu l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la Commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 susmentionné ;

Considérant la démission de Monsieur Pierre CLEMENT en date du 20 septembre 2024 ;

Considérant la démission de Monsieur Pedro Miguel SILVA en date du 16 octobre 2024,

Arrête :

Article 1^{er}. - L'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 05 août 2020 portant nomination des membres de la Commission des arts vivants instituée par le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle est remplacé par :

« Sont nommés membres de la commission des arts vivants pour une durée de cinq ans :

	Effectifs	Suppléants
1^o en qualité d'experts en art dramatique, en ce compris au moins un en arts de la marionnette, du théâtre d'objet et des arts qui y sont associés :		
	STEFFENS Timo	HENNEBERT Emmanuel
	DUSSENNE Frédéric	PLUMHANS Laurent
	MOERENS Olivier	VERBRUGH Alain

	KADI Abdelmalek	VARENNE Mathias
	BOURBOUZE Tristan	EGLE Eugène
	STUBBE Stéphane	BRETON Eric
	NOEL Mathieu	FRANCESCHI Lucas
	GORIELY Serge	BLIN Olivier
	DAVID Romain	LEFEVRE Victor
	DEROUX Bérengère	JONNIAUX Isabelle
	ANSAY Catherine	KAMOUN Nathalie
	SADUIS Myriam	DUMONT Charlotte
	BOQUET Cathy	STRUYF Coline
	PALLARO Violette	
	FLABAT Françoise	
2°) en qualité d'experts en théâtre jeune public, en ce compris au moins un en arts de la marionnette, du théâtre d'objet et des arts qui y sont associés :		
	VAN OVERSCHELDE Emmanuelle	CEGLIE Flavia
	REGINSTER Gaétane	DEMAREZ Mathylde
	GOOR Marie	LOZET Valérie
	HANCIAUX Fanny	RULLIER Mélanie
	BOURDOUXHE Bernadette	
	CORNET Sybille	SALSANO Laetitia
	GOOSSENS Martin	MOINET Josselin
	ABEL Gilles	FLAMME Yves
	GRANGE Camille	FOUNTAS Thymios
	RAVIRA Lionel	VANDEN BEMDEN Loïc
	DECLEIRE Paul	
	BOUDEAU Yannick	
3°) en qualité d'experts en théâtre action :		
	BETTIOL Bruna	LEONET Martine
	GILMAN Sarah	BEJARANO Laura
	ORLANDI Giovanni	DUQUESNE Patrick
	LERUITTE Benjamin	PITISCI Gennaro
4°) en qualité d'experts en art chorégraphique :		
	MARULLO Pietro	GERARD Charles-Yvon
	LABOUISS Milan	WAJNBERG Alexandre
	BODEUX François	NOEL Gilles
	DEFENDINI Fabien	
	HENNING Harold	
	BOUDET Pierre-Laurent	LAHAUT Bertrand
	MORIN France	VERMEULEN Caroline
	MANNES Leslie	DA BOIT Lisa
	SCARLAT Sabina	
	MERKEL Annemie	DUTHOIT Pauline
	HAULOT Marine	
	VINCENT Emmanuelle	
	ZUENELLI Erica	MARCQ Tiphaine
5°) en qualité d'experts en arts forains, du cirque et de la rue :		
	MAILLIEN Emilie	MATTHIS Rosa
	MARIAULLE Myriam	EVERARD France
	CHARLES HEEP Charlotte	PESESSE Marie
	LEMAIRE Sara	SUTTERLET Gianna
	STRAUS Mélanie	FOURNIER-BUNDALO Lucie
	REYCKERS Sandra	

	MASSET Bérénice	
	LITT Benoît	RESIMONT Fabien
	KAUFFMAN Philippe	ROLIN Christophe
	LOUYEST Jean	RAMPERSAD Reynaldo
	GOMBERT-CHABRI Alain	BOUGLIONE Alexandre
	YOUSSFI Jamal	
6°) en qualité d'experts en conte :		
	ABES Fahem	COUCLET Yvan
	ANDRIEN Christine	CLERFAYT Sophie
	DE MIOMANDRE Véronique	CAZORZI-HERENT Roxane
	HEINRICH Bernadette	DURANT Muriel
7°) en qualité d'experts exerçant ou ayant exercé l'activité d'enseignant, ... :		
	TASZMAN Philippe	
	CHAPPEL Samuel	CHENOUILI Abdelhak
	BERRICHE Nadia	
8°) quatre experts en spectacles d'humour :		
	VANEL Sarah	GESKENS Caroline
	LEPOMME Manon	ZIDANI Sandra
	DELABIE Benoît	SUIN Bernard
	LEJEUNE Rudy	VANTROYEN Cédric

Article 2. - Le présent arrêté prend effet à la date de sa signature.

Bruxelles, le 08 novembre 2024.

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur,
de la Culture, des Relations internationales et intra-francophones,

E. DEGRYSE